



## Charte de bientraitance

Nous, professionnels du Centre Hospitalier de Grasse, nous nous engageons à :

1. **ADOPTER** en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de l'utilisateur
2. **DONNER** à l'utilisateur et à ses proches une information accessible, individuelle et loyale
3. **GARANTIR** à l'utilisateur d'être le coauteur de son projet de soins en prenant en compte sa liberté de choix et de décision
4. **METTRE** tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de l'utilisateur
5. **RESPECTER** la confidentialité des informations relatives à l'utilisateur
6. **AGIR** contre la douleur aiguë et/ou chronique physique et/ou morale
7. **ACCOMPAGNER** la personne et ses proches dans la fin de vie
8. **RECHERCHER** constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène, de transports
9. **GARANTIR** une prise en charge médicale et soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations
10. **EVALUER** et prendre en compte la satisfaction des utilisateurs et de leur entourage dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés